

Nouveau quinquennat : quelles priorités, quels enjeux pour la transition énergétique ?

Paris le 18 mai 2017 - Coénove salue l'élection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République et, même s'il faut bien reconnaître que l'environnement et l'énergie n'ont pas été au cœur des débats de la campagne, voit dans la nomination de Nicolas Hulot, ministre d'Etat en charge de la Transition écologique et solidaire un signe fort de la volonté du nouveau Président de prolonger la dynamique lancée par le Gouvernement de François Hollande en faveur d'une transition écologique réfléchie et progressive, s'appuyant sur les forces vives du pays.

La transition écologique a été définie par Emmanuel Macron, alors candidat à la Présidence de la République, comme l'une des priorités du quinquennat avec l'engagement d'y consacrer 15 milliards d'euros sur 5 ans. Le Président souhaite ainsi accompagner la société vers un changement de modèle et compte inscrire sa politique environnementale et énergétique dans le prolongement des engagements pris par la France ces dernières années aussi bien au niveau international (Cop 21) qu'au niveau national (Loi de Transition énergétique).

Coénove souscrit aux grandes orientations définies dans le programme d'Emmanuel Macron qui rejoignent en de nombreux points les propositions de l'association. Sa vision d'une sortie progressive du nucléaire pour aller vers un mix énergétique plus équilibré correspond bien à la proposition phare de Coénove depuis sa création : un mix énergétique pluriel et diversifié. Concernant le déploiement des énergies renouvelables dont le gaz, Emmanuel Macron souhaite encourager les projets de méthanisation en maintenant des aides, en engageant une simplification administrative et en accélérant le raccordement au réseau des unités. Coénove propose d'aller plus loin en mettant en œuvre une véritable Stratégie Nationale de développement du Gaz Renouvelable afin que ce dernier représente – en 2050 – plus de 50% du gaz consommé.

En matière de rénovation énergétique qui est une priorité à notre sens, les objectifs sont ambitieux : rénovation de la moitié des logements-passoires dès 2022, transformation du Crédit d'Impôt Transition Energétique (CITE) en prime versée au moment des travaux, audit gratuit pour les propriétaires occupants en situation de précarité énergétique, prise en charge des travaux des propriétaires les plus précaires via un remboursement lors de la vente du bien sur la base d'un fonds public de 4 milliards d'euros... Autant de propositions concrètes dans lesquelles Coénove se retrouve, car il y a urgence et il faut agir dès le début du quinquennat.



Pour Bernard Aulagne, Président de Coénove, « La vision politique et les propositions recensées dans le programme du Président de la République sont cohérentes et pragmatiques. Nous souhaitons que le Gouvernement fraîchement nommé prenne pleinement ses responsabilités et transforme ces intentions en actes en s'appuyant sur la mobilisation des territoires ».

L'association Coénove apportera tout son concours à leur mise en œuvre en apportant ses idées et ses solutions durant les 5 années à venir.

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de la filière gaz – énergéticiens, industriels et professionnels- tous convaincus de la pertinence d'une approche nouvelle basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz doit jouer dans la stratégie énergétique de la France.

Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

Contacts presse :

A+ Conseils

Claire-Anne Brulé

01 44 18 65 57 - 06 30 86 41 29

claireanne.aplusconseils@gmail.com

Christelle Alamichel

01 44 18 65 58 - 06 31 09 03 83

calamichel@gmail.com